

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 11

Artikel: Les antiquités germaniques en Suisse
Autor: Molin, A. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-10735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ANTIQUITÉS GERMANIQUES

EN SUISSE ¹

(Suite et fin)

LES FRANCS

Les Francs, que leurs destinées historiques devaient appeler dès la fin du V^e siècle à un si grand rôle politique, sont peut-être de tous les Germains ceux qui ont l'origine la plus obscure. Cela tient tout d'abord à ce que leur nom est moins celui d'une nation que celui d'une agglomération de tribus d'importance inégale comme les Bructères, les Chamaves, les Cattes, les Chérusques, etc., qui occupaient de vastes territoires entre le Rhin et l'Elbe. Les Sicambres, dont le nom redeviendra glorieux plus tard avec Clovis, paraissent déjà sur la scène de l'histoire en l'an 8 avant Jésus-Christ. Au nombre de 40,000 ils traversent le Rhin et viennent s'établir sur la rive gauche dans des territoires à eux concédés par l'empereur Auguste. Dès lors c'est une infiltration lente et continue dans la Belgica d'où ils débordent peu à peu sur la Gaule où les empereurs les installent comme gardiens des frontières avec le titre officiel de *milites limitanei et riparii*. Lorsque l'infiltration se faisait trop forte on les disséminait sous le nom de *lètes*, ou colons, dans d'autres parties de l'empire. C'est ainsi que l'on trouve des colonies franques jusque dans la Haute-Garonne et dans notre pays.

Le nom même de « Francs » n'apparaît qu'en 241 lorsqu'ils furent repoussés près de Mayence par Aurélien, alors tribun de la VI^e légion ². Ils sont déjà, à ce moment, divisés en deux groupes géographiques, les Saliens au nord jusqu'à la Ruhr, les Ripuaires au sud jusqu'au Rhin. Au milieu du

¹ Voir la planche jointe à cette livraison.

² *Vopiscus Flavianus. Hist. aug. Vita Aurelian VII.*

V^e siècle, en 451, les Francs combattent avec les légions romaines à Châlons, contre Attila et les Huns.

Leur grand rôle, dès ce moment, provient précisément de ce que, étant déjà depuis longtemps dans l'empire, ils s'en considèrent comme les défenseurs naturels. Clovis écrase successivement la sécession gauloise à Soissons (486), les Alamans envahisseurs à Tolbiac (496), les Burgondes leurs rivaux à Dijon (500), les Visigoths à Vouillé (507). Il se considère comme le successeur légitime d'Aëtius. Il est consul et patrice des Gaules avec l'investiture d'Anastase, empereur d'Orient.

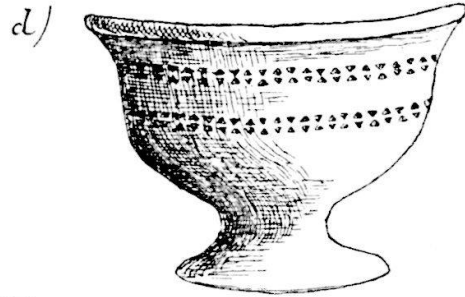
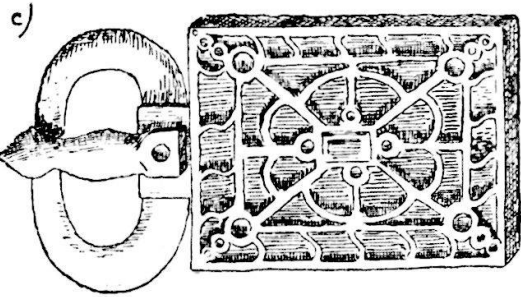
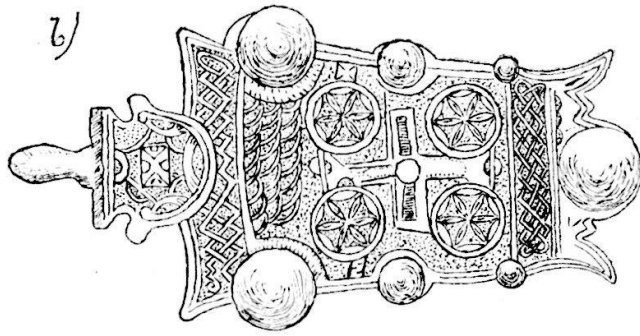
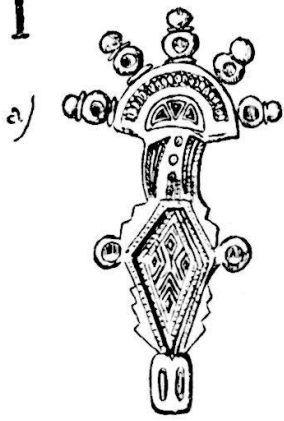
A partir de la mort de Clovis (511), le royaume des Francs continue à s'étendre, mais, chose curieuse, cette extension n'a pas d'influence sur la civilisation des pays annexés. C'est le contraire qui arrive. La culture franque est absorbée d'une part par l'élément gallo-romain, d'autre part, par les civilisations germaniques plus avancées. Le VI^e et le VII^e siècle ne correspondent donc pas à une diffusion de l'art des Francs, et si on veut le trouver à l'état pur, c'est avant cette date qu'il faut le chercher.

Conformément à cette division historique, les archéologues belges, allemands et français qui ont étudié la question ont admis, avec des subdivisions variables, deux périodes, l'une primitive antérieure aux grandes conquêtes, l'autre postérieure et qui montre les influences les plus diverses. Enfin, il semble qu'il y ait lieu encore de distinguer entre le degré de culture atteint par les différentes tribus, notamment entre les Saliens restés plus rustiques et les Ripuaires qui subirent plus fortement les influences gothiques et orientales.

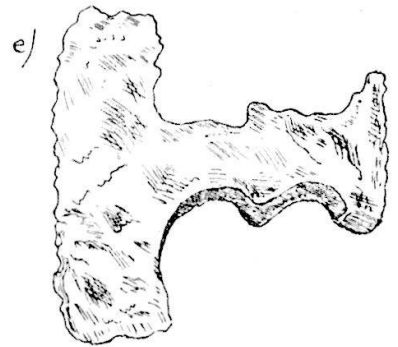
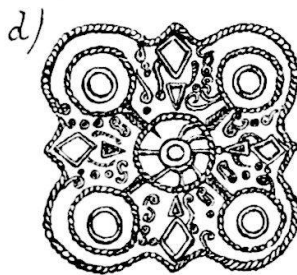
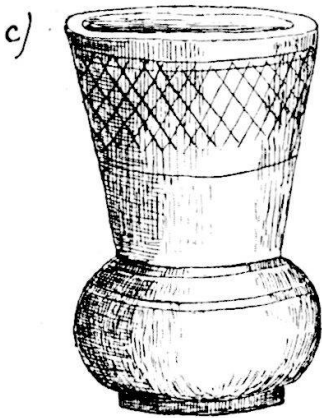
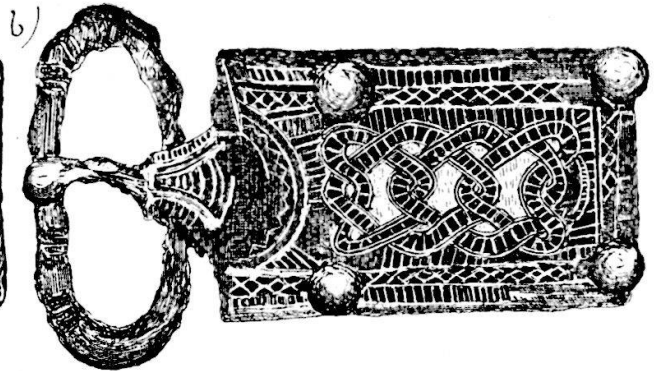
Donc, si l'on veut étudier les particularités de l'art des Francs, c'est en Belgique qu'il faut aller les chercher. Voici, d'après M. de Bastelær, les principales remarques à faire :

Comme armement les Francs ont tout d'abord la francisque, cette hache à manche court et à tranchant oblique à

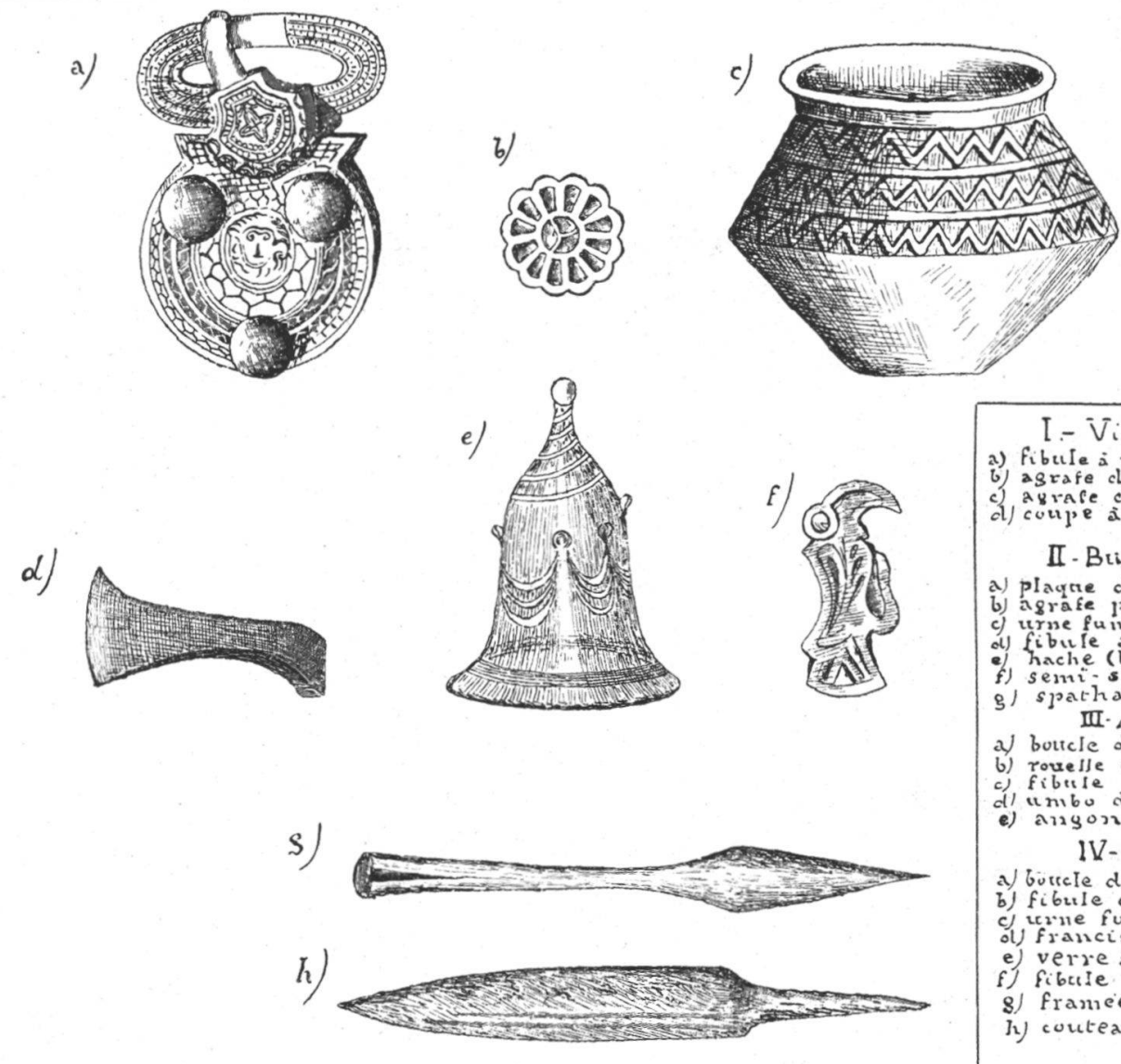
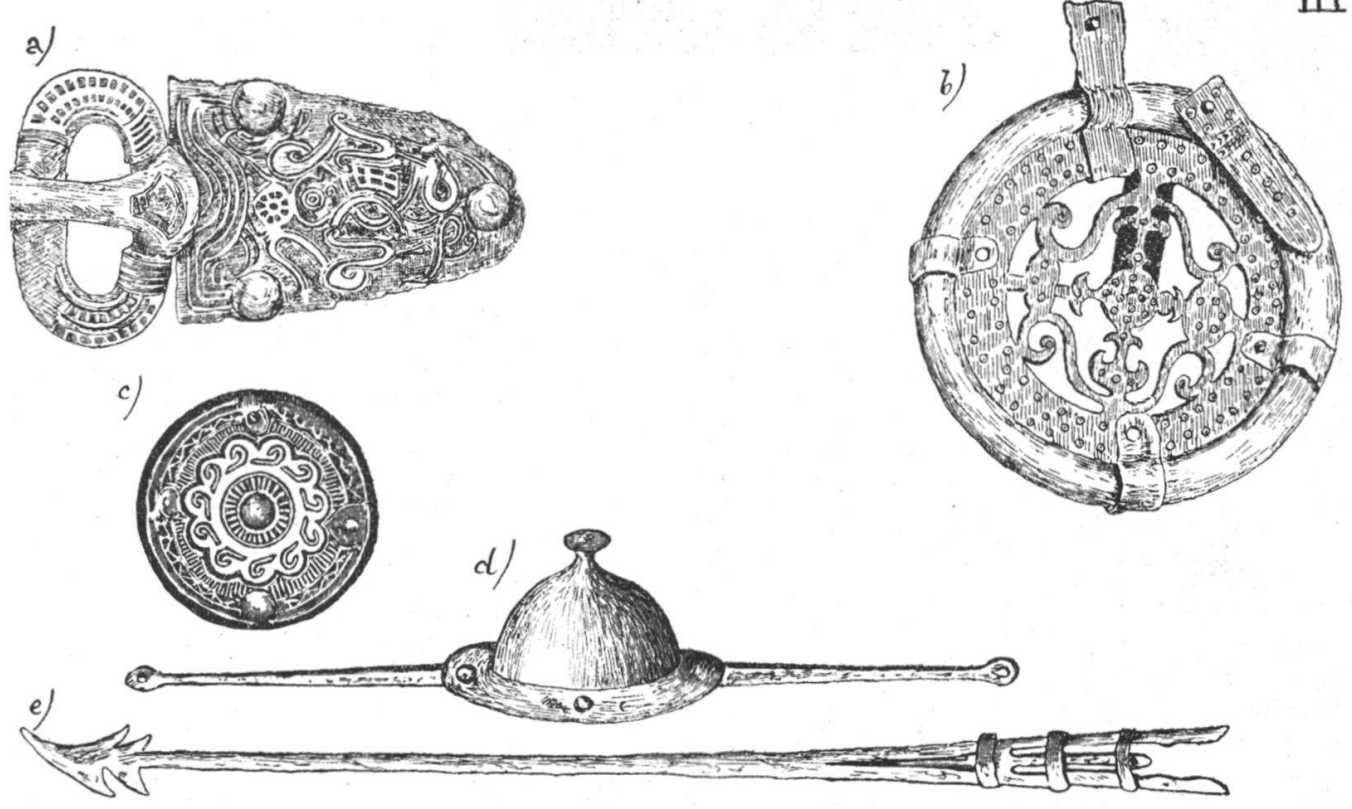
I



II



Julien Gruaz del.



- I.- Visigoths.
 a) fibule à rayons
 b) agrafe de ceinturon
 c) agrafe cloisonnée
 d) coupe à pied.
- II.- Burgondes.
 a) plaque de ceinturon (bronz)
 b) agrafe plaquée d'argent
 c) urne funéraire
 d) fibule à filigranes.
 e) hache (bipennis)
 f) semi-spatha
 g) spatha
- III.- Alemans.
 a) bouteille damasquinée
 b) rouelle de suspension.
 c) fibule damasquinée
 d) umbo de bouclier
 e) angor.
- IV.- Francs
 a) bouteille damasquinée
 b) fibule cloisonnée
 c) urne funéraire
 d) francisque
 e) verre à cloche.
 f) fibule ornithomorphe
 g) framée
 h) couteau

laquelle ils ont donné leur nom, puis la framée « une lance relativement courte, à flamme plutôt large, losangée, très affilée des deux côtés ». Le scrama, fréquent dans les tombes anciennes, tend à être remplacé par l'épée dans les sépultures plus récentes. L'angon est assez rare. Le bouclier (umbo), bien que mentionné dans la loi salique, ne se rencontre pas souvent.

La partie ornementale du mobilier funéraire comporte tout d'abord de grandes plaques et contreplaques en fer damasquiné, des agrafes triangulaires en bronze, des boucles en potin blanc ou en bronze avec cloisonnés rouges et surtout de très nombreuses boucles de forme arrondie avec damasquinure.

Aux Burgondes, les Francs paraissent avoir emprunté de bonne heure les fibules rondes et polygonales avec cabochons de verre, aux Visigoths la fibule en arbalète. Le seul type qui leur soit propre est celui de la fibule en disque damasquinée.

Leur verrerie est remarquable par ses formes et par ses teintes d'un vert pâle, et leur poterie, assez riche de formes, se reconnaît aux ornements, à la roulette, qui la distinguent de toutes les autres.

* * *

LES BURGONDES

Les Burgondes sont, aussi loin que nous pouvons remonter, les proches voisins des Goths et peut-être, à l'origine, une de leurs tribus.

Leur premier centre d'habitation connu est le sud de la Norvège et en particulier la vallée de Lœrdalen où leur nom s'est conservé jusqu'à aujourd'hui dans la paroisse de Borgund. Ils débordent ensuite sur le Jutland et les îles danoises où l'île de Bornholm (Burgunderholm) conserve dans sa

dénomination la trace de leur passage. Au milieu du III^e siècle, ils sont dans la Germanie, entre la Vistule et l'Oder.

Serrés et poussés vers l'occident par d'autres Germains au milieu du IV^e siècle, ils atteignent le Rhin et se heurtent aux Romains d'une part, aux Alamans de l'autre. L'empereur Honorius les laisse s'établir sur le Rhin, avec Worms comme capitale, et c'est là que se déroulent les événements de l'épopée des *Nibelungen*. A peu près anéantis par Aëtius puis par les hordes d'Attila, en 415, ils se replient en désordre vers le sud et demandent aux Romains aide et protection. Valentinien III leur concéda la Sabaudia et la qualité de soldats fédérés. La Sabaudia, beaucoup plus étendue que de nos jours, allait jusqu'à Yverdon et peut-être jusqu'à Avenches. Au nombre de 80,000 environ, hommes, femmes et enfants, ils n'arrivaient point chez nous comme des vainqueurs, mais comme des soldats campés et cantonnés. Les anciens habitants durent partager avec eux la maison, les terres cultivées, les esserts ou terrains défrichés (*exarta*), les vignes, les forêts et même les esclaves, dans des proportions qui furent fixées plus tard par la loi Gombette. En 451, les Burgondes, sous leurs chefs Gondioc et Chilpéric, participent, du côté romain, à la grande bataille contre Attila.

Après la mort d'Aëtius et à la faveur de l'état de décomposition où était tombé l'empire, les Burgondes s'élargissent, au sud jusqu'à la Durance où ils trouvent les Goths, au nord jusqu'à l'Aar, et, dans la Bourgogne, où ils se heurtent aux Francs. Ils atteignent leur plus haut point d'expansion vers l'an 500. Cette année Gondebaud, fils aîné de Gondioc, vaincu par les Francs, fait sa soumission et conserve une demi-indépendance. C'est lui qui est le rédacteur de la loi Gombette. Après des hauts et des bas, des périodes de succès et de revers, les Burgondes furent définitivement écrasés par leurs adversaires en 534. Leur demi-domination dans le pays n'avait duré que 80 ans. Bien loin de

germaniser le pays, ils s'assimilèrent rapidement, et lorsque la conversion de leur roi Sigismond les eut arrachés à l'hérésie arienne, ils se fondirent avec une incroyable rapidité dans la population gallo-romaine. Voilà pourquoi au lieu d'avoir hérité d'eux la légende des *Nibelungen* et le parler germain, nous sommes restés romans. Nous verrons plus tard que d'autres influences germaniques plus durables se firent sentir chez nous. Elles ne leur sont pas imputables.

Il n'en est pas moins vrai que c'est dans le canton de Vaud que l'on retrouve les traces les plus nettes des Burgondes et le plus grand nombre de leurs cimetières. Fait caractéristique pour leur période arienne, leurs tombeaux se trouvent toujours groupés hors des villages, en plein champ, tandis que les anciens habitants conservaient leurs sépultures auprès des églises et repoussaient les hérétiques. C'étaient cependant des gens civilisés et doux. Paul Orose écrivait sur eux, avant 417, ce plaidoyer chaleureux ¹ : « Blande, mansuete, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis Gallis sed vere cum fratribus christianis ». Ils n'anéantirent pas non plus les stations franques fixées dans notre pays peut-être avant eux, à Bel-Air (Cheseaux), à Lavigny, à Sévery, Yverdon, Lonay, etc.

Les armes des Burgondes sont la *spatha*, épée à deux tranchants et la *semi-spatha*, la demi-épée à un tranchant, toutes deux mentionnées dans la loi burgonde ². La seconde est tout à fait analogue au scrama des Goths, avec de plus grandes dimensions. Le couteau, qui imite en petit les formes de la semi-spatha, ne manque presque jamais dans les sépultures. L'angon ne paraît pas avoir été connu des Burgondes. Lorsqu'il s'est rencontré en Suisse, c'était dans des tombes franques ou alamaniques. Les pointes de flèche sont rares. La lance, peu fréquente, présente parfois des crochets. Leur

¹ Paul Orose. Hist. adv. paganos l. VII. Ch. XXXII.

² Lex Burg. XXXVII.

arme la plus caractéristique est la hache, souvent énorme et à double développement. Les archéologues croient y reconnaître la « *securis bipennis* » attribuée aux barbares par Sidoine Apollinaire. Nous ne possédons au musée de Lausanne qu'un seul *umbo* de bouclier provenant d'Echallens. Il est probable qu'il n'est pas burgonde, mais alamanique. On ne le rencontre nulle part dans le reste du territoire bourguignon.

Les objets de parure présentent une grande diversité. Les colliers, très fréquents, sont formés de grains d'ambre, de cylindres de pâte céramique rouges et jaunes, de grains de verre allongés en olive. Ils ressemblent à ceux des Francs avec des couleurs plus douces.

Les boucles d'oreilles, les anneaux, les bracelets n'ont rien de caractéristique. Il a été trouvé à Yverdon une belle boucle d'oreille en or, à pendeloque polyédrique. Elle est nettement gothique.

Les fibules sont très analogues à celles des Francs. Elles sont ornées de cloisonnés de verre et de cabochons en saillie.

L'élément vraiment caractéristique de l'art burgonde c'est la plaque de ceinturon et l'agrafe qui se présentent sous plusieurs formes et laissent entrevoir la possibilité d'un classement chronologique.

« La première, dit M. Barrière-Flavy ¹, nous est offerte par les Burgondes de la première occupation de la Sabaudia. La technique des plaques est presque partout la même. Elles sont en fer, très grandes, légèrement convexes, pourvues d'une très grosse boucle bombée ». Elles ne sont pas damasquinées comme les plaques franques, mais plaquées d'une feuille d'argent gaufrée dont le décor représente toujours un enroulement de serpents aux gueules béantes. C'est la décoration scandinave par excellence, le serpent Mitgard qui

¹ I. I. p. 375.

joue un si grand rôle dans les légendes du Nord. On le retrouve tout semblable sur les antiquités de la Norvège, de Bornholm, de la Gothie et même sur celles de la Russie orientale (Perm). Ces plaques présentent souvent sur les bords des bossettes de bronze cerclées d'une mince cordelette d'argent qui servent de contre-rivets à des goupilles émergeant sous la plaque pour être fixées au cuir du ceinturon. Les plus anciennes ont la forme d'un trapèze allongé. Il en est aussi de rectangulaires qui montrent une stylisation des dessins primitifs et pourraient être plus récentes. Ce sont des tresses, des rubans entrelacés, des torsades en argent ou en or obtenues au moyen du découpage et du placage. Elles ne sont pas sans analogie avec les plaques franques et alamaniques.

La seconde catégorie est composée de plaques en bronze étamé plus petites, les unes pleines, les autres ajourées. On les désigne en France sous le nom d'agrafes.

Les premières, les plaques pleines, se rencontrent exclusivement dans l'ancienne Sabaudia et les provinces contiguës, c'est-à-dire le canton de Vaud, la Haute-Savoie, le Valais, le Jura, Saône-et-Loire et Côte-d'Or. La scène la plus fréquente est celle de Daniel entre les deux lions qui lui lèchent les pieds. Des inscriptions en marge (DANFE PROFETA) ne laissent aucun doute sur cette interprétation. Quelquefois, comme à la Balme (Haute-Savoie) on trouve, avec Daniel, le prophète Habacuc qui, selon l'ordre de Dieu, apporte sur sa tête des pains pour le nourrir¹.

D'autres agrafes sont ornées de deux ou trois personnages en prière que l'on appelle provisoirement des orants. Ce sont peut-être les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.

Les plaques ajourées nous montrent presque toujours un

¹ Il ne faut pas chercher dans la Bible des traces de cette légende créée postérieurement par la tradition juive.

griffon aux formes étrangement contournées ou deux griffons affrontés. Il y a là sans doute un symbolisme dont le sens n'est pas facile à saisir.

La céramique burgonde présente des types bien caractéristiques localisés dans les mêmes régions que les agrafes au type de Daniel. Les urnes funéraires ont la forme d'un cornet plus ou moins large posé sur une sphère. Les vases en verre sont rares ; ils ne se sont rencontrés nombreux qu'à Charnay (Saône-et-Loire), une station mixte franque et burgonde.

* * *

LES ALAMANS

Le point de départ du peuple qui, dans les pays de langue française, a laissé son nom à la collectivité germanique, est resté jusqu'ici inconnu. Comme les Francs, et plus qu'eux, c'était une agglomération de tribus indépendantes les unes des autres et qui ne s'unissaient que pour des expéditions de pillage. Leur histoire est celle de leurs invasions dans les frontières romaines et de leurs défaites successives. Vaincus par Caracalla (211), Alexandre Sévère, Maximin (236), Postumius, Probus (282) ils n'en restèrent pas moins les ennemis les plus redoutés de l'Empire. Leurs effroyables dévastations au temps de Licinius Valerianus (253-260) firent connaître leur nom jusqu'au cœur des Gaules.

Ce fut probablement à la fin du IV^e siècle que sortant des forêts de la Souabe, ils envahirent l'Alsace et toute la Suisse jusqu'à l'Aar. Au V^e siècle, après de nombreuses incursions, ils pénétrèrent jusqu'en Italie (478) d'où ils furent chassés par Odoacre et Childéric. Enfin, en 495, vaincus dans une terrible bataille à Tolbiac par les Francs, ils font leur soumission, mais en conservant leurs chefs, leur organisation et leur droit.

La victoire des Francs ne changea pas le naturel des Alamans. Du VI^e au X^e siècle, ils ne cessèrent pas d'envoyer leurs bandes vers le sud et la Transjurane, notre pays fut sans cesse en butte à leurs déprédations. Frédegair raconte comment en l'année 610 les deux comtes Abbelin et Herpin, c'est-à-dire des magistrats francs, furent battus par eux près de Wangen après que le pays d'Avenches eut été pillé. C'est à cette époque, nous le présumons du moins, qu'ils s'établirent en grand nombre dans notre pays et jusqu'en Savoie. Les noms de localités germaniques qui y foisonnent sont nettement alamaniques et non burgondes¹.

En tous cas la noblesse de la Transjurane comme de la Savoie est entièrement germanique jusqu'au XII^e siècle et s'il est probable que les grandes familles des comtes étaient d'origine franque, la petite noblesse, les domicelli ou donzels étaient des Alamans. La population faiblement germanisée par les Burgondes resta romane et sa langue triompha.

Ce qui distingue l'art des Alamans, c'est que beaucoup plus que leurs voisins, ils restèrent en dehors des influences romaines et byzantines. Les Goths, avec lesquels ils eurent de fréquents rapports politiques, surtout aux temps de Théodoric resté populaire chez eux pendant tout le moyen

¹ Tels les noms de Bassins, Bassinges, an. 974. — Bursins, Brussinges, an. 1011. — Cuarnens, Quarningis, an. 948. — Eysins, Osinco, an. 1002. — Eclépens, Eclepedingus, an. 814. — Echarlens, Escarlingus, an. 856. — Ittens, Ittingen, an. 964. — Lucens, Losinges, an. 965. — Ecublens, Scubilinges, an. 948. — Marsens, Marsinges, an. 856. — Renens, Runinges, an. 896 (in finibus Runingorum, an. 920). — Sottens, Sotringes, an. 975. — Vufflens, Wolffingen, an. 1108.

Dans le canton de Genève : Corsinge, Merlinges, Présinge.

En Savoie : Alinge, Corsinge, Laringe, Messinge, Paconinge, et dans le Faucigny : Boringe, Boissinge, Fillinge, Lucinge, Malsinge, Taninge, Toininge, etc. Ces noms sont des datifs pluriels en ingen et supposent la locution « zu den » par exemple zu den Runingen = chez les descendants de Rün. Cette locution s'est conservée chez nous jusqu'à aujourd'hui. Ex. Vers chez les Blanc. De même en Savoie. (Johannes Mayer, *Geschichte des schweizerischen Bundesrechtes*, T. I., p. 64).

âge sous le nom de Dietrich von Bern, ne les pénétrèrent pas non plus. Ils restèrent de vrais barbares jusqu'à la fin du Ve siècle et quand ils commencèrent à se civiliser, ce fut sous l'influence des Francs.

Leurs cimetières sont parfois immenses comparés à ceux des autres Germains. Celui de Salzach par exemple a fourni près de quatre mille tombes disposées en rangées régulières (Reihengräber). Le mobilier en est généralement pauvre au point de vue art ; cependant on a la surprise parfois de trouver des pièces tout à fait remarquables surtout dans la région du Rhin, épées à pommeau damasquiné ou incrusté d'or, fibules élégantes avec placage d'argent, etc. Il ne faut pas s'étonner de trouver ces disparates chez un peuple qui était sans cesse en mouvement et pillait volontiers ses voisins.

Les armes sont très nombreuses, comme il convient à un peuple guerrier. Elles sont de grande dimension et d'une fabrication grossière. Les épées atteignent 0.90 c. et plus, les scramas se trouvent en nombre prodigieux. Les angons sont assez fréquents ; de même les umbos de bouclier. Leur hache, plus rare, se rapproche de celle des Francs.

Dans les objets de parure on trouve chez eux tous les types, mais les plus beaux sont empruntés aux Francs. C'est de ces derniers aussi qu'ils ont imité les bractéates, minces plaques de métal qui reproduisent d'une façon plus ou moins grossière les grands bronzes romains, surtout les effigies d'Anastase et de Justinien.

Les plaques de ceinturon en fer à placage d'argent se rapprochent des plaques franques comme décoration et des plaques burgondes comme technique. Les enroulements de serpents y dominent. Des masques humains grossièrement ciselés en sont un ornement fréquent. Les agrafes en bronze étamées et gravées sont rares et ne portent pas d'inscriptions.

On trouve parfois dans les tombes des femmes de grandes

rouelles de suspension à chaînettes qui jouaient le rôle de châtelaines ; de même de grands peignes fins avec fourreau en os, des fermoirs de bourse ou d'aumonière, etc.

Une particularité de leur mobilier ce sont les grands couteaux à gaine qui se replient comme un rasoir moderne.

Leur poterie hésite entre les influences franques et burgondes. Ils ont cependant de nombreux récipients à anse et à bec qui pourraient leur être propres.

D'une façon générale l'art alamanique s'est peu individualisé ce qui s'explique fort bien par son développement tardif.

* * *

Telles sont, très en résumé, les conclusions de M. Barrière-Flavy. Résultat d'un travail énorme et consciencieux de plus de dix ans, elles ne prétendent pas cependant être définitives. L'auteur a laissé volontairement ouvertes une foule de questions et il a indiqué avec soin les difficultés qu'il reste à résoudre.

Pour notre pays, la tâche des archéologues consistera à préciser les différences qui séparent tous ces mobiliers funéraires, ceux des Francs et des Burgondes, des Burgondes et des Alamans, puis à établir si possible une chronologie rigoureuse dans le mode de sépulture.

Notre histoire locale du VI^e au X^e siècle n'est qu'ébauchée. C'est un chaos de renseignements contradictoires. Les textes se montrent ici manifestement insuffisants. Nul doute que l'archéologie, l'anthropologie et peut-être l'onomastique intelligemment consultées ne puissent nous donner quelques réponses précises et nous expliquer pourquoi nous autres Vaudois, malgré de formidables influences germaniques, nous nous sentons toujours d'indécrottables romands, des « Keibewelschen » comme le disent avec une nuance d'affection et de pitié nos chers compatriotes de la Suisse alamanique.

A. DE MOLIN.
